

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
De la Commune de FLEAC

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 20 - votants : 25 dont 5 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE, à la mairie de FLEAC le lundi 25 mars 2024 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	--

Date de la convocation du Conseil municipal : le 12/03/2024

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, DIABY, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN,  
Mrs DAVIAUX, LABROUSSE, FREMINET, CALANDRAUD, LAGARDE, NICOLAS, SOGUEL.

ABSENTS EXCUSES :

Mrs CHAUVAUD, GUINET, LOJEWSKI, MORIN, MOUHICA, Mme GOMES DA COSTA

POUVOIRS : De M. CHAUVAUD à M. NICOLAS

De M. MOUHICA à M. SOGUEL

De M. GUINET à Mme LAINE

De Mme GOMES DA COSTA à Mme PLAIN

De M. LOJEWSKI à Mme CHEMINADE

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DESACHY

Délibération : 2024-03-09

Approbation du Budget primitif 2024 du Budget annexe « Locaux commerciaux »

*ASUS CHAM* Rapporteur : Patricia LAINE

Le budget primitif 2024, soumis à approbation, a été élaboré conformément aux orientations budgétaires débattues lors de la séance du Conseil municipal du 19 février 2024.

Il est proposé de voter, par chapitre, le budget primitif 2024 équilibré, en dépenses et en recettes, à la somme de :

- Section de fonctionnement : 82 897 €
- Section d'investissement : 25 252 €

**AR Prefecture**

016-211601380-20240325-DCM202403\_09-DE  
Reçu le 26/03/2024  
Publié le 26/03/2024

Ce budget est établi avec les restes à réaliser et résultats de l'exercice 2023, constatés au compte administratif de cette séance du Conseil municipal.

Une présentation plus détaillée est jointe à la présente délibération soumise à approbation

Le Conseil Municipal,

Au regard des éléments exposés ;

A l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, zéro contre et aucune abstention

APPROUVE le budget primitif 2024 du budget annexe « Locaux commerciaux »

Fait et délibéré à FLEAC, le 25 mars 2024

Ont signé en annexes au budget primitif 2024 : Mmes GINGAST, LAINE (2 voix), CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE (2 voix), DIABY, JUIN, PLAIN (2 voix), RANIVOALISON, VASLIN,  
Mrs DAVIAUX, LABROUSSE, FREMINET, CALANDRAUD, LAGARDE, NICOLAS (2 voix), SOGUEL (2 voix).

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Hélène GINGAST



Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : **26 MARS 2024**

Réception du : **26 MARS 2024**

Mise en ligne le : **28 MARS 2024**

Le Maire, Hélène GINGAST